

11 mai 2009 -22:00

Karel De Gucht - peine de mort en Irak

Le Vice-premier et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT s'est dit choqué par l'annonce de l'exécution collective de douze personnes, le 3 mai, à Bagdad, après plusieurs mois de suspension de l'application de la peine de mort en Irak.

Le Vice-premier et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT s'est dit choqué par l'annonce de l'exécution collective de douze personnes, le 3 mai, à Bagdad, après plusieurs mois de suspension de l'application de la peine de mort en Irak.

Bruxelles, le 11 mai 2009
Karel De Gucht - peine de mort en Irak
Le Vice-premier et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT s'est dit choqué par l'annonce de l'exécution collective de douze personnes, le 3 mai, à Bagdad, après plusieurs mois de suspension de l'application de la peine de mort en Irak. Le Ministre des Affaires étrangères s'est en outre dit très inquiet du sort de quelque 115 autres condamnés qui risqueraient une exécution imminente. Karel DE GUCHT regrette que ces exécutions entachent l'image positive que le nouvel Irak a su progressivement construire, au prix d'un courageux effort du gouvernement pour la stabilisation et la reconstruction. Enfin, le Ministre DE GUCHT réitère le plaidoyer de la Belgique et de l'Union européenne en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort en toutes circonstances. Dans l'immédiat, il demande au gouvernement irakien de reconduire son moratoire de facto sur les exécutions.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be